



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES  
SERVICE FRANCE DOMAINE  
44, RUE ALSACE-LORRAINE  
BP 19149

## AVIS DU DOMAINE

-----

79061 NIORT CEDEX 9

TELEPHONE : 05.49.06.39.36

TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

### Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2  
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2015/081V0350

Enquêteur : Sonia MARACHE

Courriel : sonia.marache@dgfip.finances.gouv.fr

**1 - Propriétaire :** Communauté d'Agglomération de Niort

**2 - Date de réception de la demande d'avis :** 22 avril 2015

**3 - Situation du bien :** CHAURAY

- adresse : rue des Taillées

- références cadastrales : section BK n° 111 et n° 117 pour un total de 22a 88ca

**4 - Description sommaire :**

Deux parcelles d'un seul tenant situées dans une zone artisanale.

**5 - Réglementation d'urbanisme :** En zone UE au PLU.

**6 - Situation locative :** Libre à la vente.

**7 - Conditions de la vente :** Cession envisagée au prix de 25 € HT le m<sup>2</sup>.

**8 - Valeur vénale de l'immeuble cédé :**

Le prix de cession envisagé de 25 € HT le m<sup>2</sup> soit environ 57 000 € HT, est conforme à la valeur vénale de l'ensemble des deux terrains et n'appelle pas d'observation de la part de France Domaine.

**9 - Observations :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 27 avril 2015

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,  
L'Inspectrice des Finances Publiques

Sonia MARACHE